

ATTESTATION DE REPRISE DU TRAVAIL OU DU CHÔMAGE

À COMPLÉTER ET RENVOYER À :

Mutualia, Mutualité Neutre Place Verte, 41 4800 - Verviers

## (À REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR OU LA CAISSE DE PAIEMENT D'ALLOCATION DE CHÔMAGE)

A REMETTRE ou A RENVOYER à votre mutuelle dès la fin de votre incapacité de travail ou période de protection de maternité, congé d'adoption ou congé de paternité.

brotection de maternite, conge d'adoption od conge de paternite.	
CONCERNE:	
N° registre national :	ICI (OBLIGATOIRE)
Rue : Localité : Localité :	N°: Bte:
À COMPLÉTER PAR L'EMPLOYEUR OU L'ORGANISM	
DE CHÔMAGE  Je soussigné(e) déclare que par suite de : maladie - repos de maternité - congé de paternité - congé d'adoption*, la personne dont l'identité figure ci-dessus avait cessé le : travail - chômage* depuis le :	
<ul> <li>Une déclaration anticipée n'est pas acceptable</li> <li>Une reprise à temps partiel dans le cadre d'une autoris doit pas faire l'objet de la présente déclaration mais, l'a decin-conseil de la mutualité au moins 1 jour ouvrable a catif d'incapacité partielle reste obligatoire (délai de décinement de la mutualité au moins 1 jour ouvrable a catif d'incapacité partielle reste obligatoire (délai de décinement de la mutualité au moins 1 jour ouvrable a catif d'incapacité partielle reste obligatoire (délai de décinement de la mutualité au moins 1 jour ouvrable a catif d'incapacité partielle reste obligatoire (délai de décinement de la mutualité au moins 1 jour ouvrable a catif d'incapacité partielle reste obligatoire (délai de décinement de la mutualité au moins 1 jour ouvrable a catif d'incapacité partielle reste obligatoire (délai de décinement de la mutualité au moins 1 jour ouvrable a catif d'incapacité partielle reste obligatoire (délai de décinement de la mutualité au moins 1 jour ouvrable a catif d'incapacité partielle reste obligatoire (délai de décinement de la mutualité au moins 1 jour ouvrable a catif d'incapacité partielle reste obligatoire (délai de décinement de la mutualité au moins 1 jour ouvrable a catif d'incapacité partielle reste obligatoire (délai de décinement de la mutualité au moins 1 jour ouvrable a catif d'incapacité partielle reste obligatoire (délai de de la mutualité au moins d'incapacité partielle reste obligatoire (délai de de la mutualité au moins d'incapacité partielle reste obligatoire (delai de la mutualité au moins d'incapacité partielle reste obligatoire (delai de la mutualité au moins d'incapacité partielle de la mutualité au moins d'incapaci</li></ul>	ssuré doit en faire la demande écrite au mévant la reprise. Par contre, le certificat justifi
1- / 20	ntité de l'employeur ou du bureau de chômage

Cachet et signature indispensables.